

La vie extrascolaire pas assez soutenue

Réunis par Pro Enfance, près d'une centaine de responsables en lien avec le préscolaire et le parascolaire font le constat que les enjeux de l'enfance sont minimisés. Ils appellent à une meilleure reconnaissance.

L'importance de l'enfance est sous-estimée au sein de la société, voilà en résumé ce que relèvent les spécialistes qui ont participé au colloque de Pro Enfance du 23 septembre à Yverdon. Directrices de crèches, cheffes de services de l'enfance, présidents, secrétaires généraux...



Caroline Briner

ce sont des dizaines de responsables de structures éducatives romands qui avaient fait le déplacement pour participer à cet événement portant sur l'égalité des chances. Et les conclusions sont sans appel: les moyens sont insuffisants. L'enfance reste trop considérée comme une affaire privée et ses enjeux sont minimisés.

Moment clé de la journée, le débat devait porter sur une politique nationale qui permette un accueil adapté aux diverses réalités des enfants. Vraisemblablement, le problème est plus profond: la discussion a porté non seulement sur les moyens alloués à la qualité de l'accueil, mais surtout sur le nombre de places disponibles dans le préscolaire (0-4 ans), dans le parascolaire (4-12 ans) et chez les accueillantes en milieu familial (0-12 ans).

En Suisse, il manquerait encore 36'000 places pour les enfants. Même en ville de Genève, où le nombre d'enfants inscrits dans les structures préscolaires a plus que doublé en 30 ans, il reste 800

places à créer. «On dit que les femmes doivent travailler, mais elles doivent encore se débrouiller», regrette la conseillère aux Etats jurassienne Elisabeth Baume-Schneider.

Faute de pouvoir confier leur enfant dans une structure, les parents accusent stress et baisse du revenu disponible. Car, à moins que les grands-parents ne soient disposés à s'occuper de l'enfant quotidiennement et gratuitement, il faut engager une nounou. Ou réduire son taux de travail, ce qui incombe généralement à la mère.

Facteur de précarité

«La naissance d'un enfant est un facteur de précarité», résume la conseillère administrative genevoise Christina Kitsos. «On a l'impression que cela nous tombe dessus à cause de nos choix, mais non, cette précarité est liée au système.» Pour la socialiste genevoise, ce frein à ouvrir un nombre de places suffisant s'explique par des représentations tenaces comme celles que les

petits enfants doivent rester auprès de leur mère ou que les crèches sont destinées aux femmes seules ou nécessiteuses.

L'accès à des structures d'accueil permet d'améliorer l'égalité non seulement entre hommes et femmes, mais également entre enfants. En effet, les 0-4 ans pris en charge par des centres collectifs sont stimulés à plusieurs niveaux. En outre, ils sont observés par des experts qui savent détecter d'éventuels besoins spécifiques. Tout cela augmente leurs chances de s'épanouir une fois adultes. «On peut créer des petits miracles dans cette tranche d'âge grâce à la plasticité du cerveau», assure Christina Kitsos.

Hélas, les places en crèche sont généralement accordées aux enfants dont les deux parents travaillent à temps plein, qui sont aussi, par ailleurs, les familles aux revenus les plus élevés. Comment, dès lors, favoriser l'intégration des enfants en situation de vulnérabilité sociale? Et ouvrir à tous une

prévention précoce qui permet de dépister d'éventuelles difficultés psychologiques et développementales? L'accès au préscolaire et au parascolaire devrait être un droit. «On parle de l'avenir de la société», martèle l'élu genevoise.

Encourager le développement

Les mots employés mettent en évidence que les enjeux de l'enfance sont sous-estimés au sein de la société. Ainsi, si la crèche indique un lieu où l'enfant dort, le terme de «centres de vie» enfantine suppose des espaces où le petit est actif, voire acteur. Idem avec le mot «garderie», auquel les professionnels préfèrent «structure d'accueil», car l'enfant n'y est pas surveillé, mais encouragé dans son développement. Certes plus compliquées, ces nouvelles appellations soulignent le professionnalisme que requiert l'accompagnement des enfants. Toutefois, comme ces postes sont essentiellement occupés par des femmes, les compétences in-

hérentes à ces activités restent sous-estimées par les politiques et le grand public.

«Cela fait 25 ans que je dis qu'accueillir des enfants est un métier. Comment faire pour que le Parlement le reconnaîsse?», tonne Alexandre Bédat, chef de l'Action sociale à Saint-Imier. «Les mentalités changeront lorsque des jeunes qui auront fréquenté l'accueil collectif rejoindront ce même Parlement, pronostique Claudia Mühlbach, présidente de Pro Enfance.

En attendant, tous ces spécialistes s'accordent sur le fait qu'un observatoire national est nécessaire. Il permettrait d'établir des statistiques fiables et de refléchir à des stratégies mieux adaptées aux besoins. Mis en consultation jusqu'en septembre, l'avant-projet de loi sur le soutien à l'accueil extrafamilial (LAcc) prévoit quelques avancées, comme une contribution fédérale pour les parents, mais ce n'est qu'un premier pas», soulignent à l'unisson les experts. |



Keystone

Ci-contre
Le manque de place dans les crèches empêche beaucoup d'enfants d'apprendre à jouer avec des petits camarades.

A gauche
Colloque organisé par Pro Enfance à Yverdon, en septembre.

Revalorisation complexe

L'amélioration de la prise en charge des enfants requiert des changements politiques. Mais aussi législatifs, ce qui n'est pas simple. Dans le canton de Genève, par exemple, la loi sur l'accueil préscolaire revalorise depuis 2020 le personnel, mais contraint les crèches privées à calquer leurs conditions de travail sur celles en vigueur dans le public, avec notamment une hausse salariale annuelle prédéterminée et sept semaines de vacances. Ces aménagements entraînent des charges supplémentaires difficilement supportables pour les structures non subventionnées, dont au moins une a déjà fait faillite depuis.

Idem avec l'introduction du salaire minimum en novembre 2020 (23,27 francs brut en 2022). Il aurait pu être profitable aux accueillantes en milieu familial (mamans de jour).

Mais peu de communes genevoises offrent des structures qui peuvent les salarier. Résultat: près de la moitié d'entre elles sont indépendantes; ce minimum salarial ne leur est donc pas garanti. |